



**Fédération Syndicale Unitaire  
Syndicat National de l'Administration Scolaire Universitaire et des Bibliothèques**

Communiqué de presse

Rodez, le 8 septembre 2011

**« Suppressions de postes dans les collèges : le Conseil Général joue sur les mots »**

Le projet de réorganisation du travail des agents des collèges envisagé par le Conseil Général avait marqué les dernières semaines de l'année scolaire 2010-2011. Face à la contestation des agents et aux critiques de l'encadrement des collèges (principaux et gestionnaires), le Conseil Général avait admis qu'une période de concertation était nécessaire, et que ce projet ne pouvait pas être mis en place dès la rentrée 2011.

Jean-François Galliard, conseiller général en charge du dossier, déclarait à la presse fin juillet : « On nous reproche de vouloir aller trop vite. Alors on a décidé de ne rien faire cette année si ce n'est de créer une des deux unités volantes pour tester sa pertinence. »

Puis le président du Conseil Général Jean-Claude Luche écrivait le 28 juillet aux Principaux des collèges aveyronnais, évoquant « la concertation et l'expérimentation » pour l'année scolaire 2011/2012 : « la réforme pourrait être opérationnelle à la rentrée scolaire 2012/2013. »

Le message paraissait suffisamment clair et tout le monde l'avait compris ainsi : pas de suppression de poste en septembre 2011. Mais tout le monde avait, semble-t-il, mal compris.

Car la rentrée scolaire 2011 s'est jouée d'une toute autre manière : les suppressions de poste sont effectives sur la moitié des collèges du département. Les équipes d'agents se voient donc amputées de une, une et demi, voire deux personnes pour accomplir les mêmes tâches. Le Conseil Général osera-t-il nous dire qu'il va de cette façon améliorer les conditions de travail des agents ? Le Conseil Général veut-il nous faire croire que le sort de ces personnels est vraiment sa seule préoccupation et l'idée centrale de son projet de réorganisation ?

Nous pensons plutôt que nous sommes au début d'un processus de destruction des emplois de service dans les collèges, que nous avons dénoncé en pointant la tentation de privatisation des missions des agents.

Nous dénoncerons les dysfonctionnements que ces suppressions de postes vont faire apparaître dans les collèges, comme nous dénonçons aujourd'hui l'hypocrisie du Conseil Général, qui parle de « gel » de postes pour qualifier les suppressions.

Mais jusqu'à quand suffira-t-il de jouer sur les mots, face à la colère des personnels des collèges, indignés qu'on puisse leur mentir avec autant d'arrogance ?